



Mairie de BREZOLLES

Département de l'Eure-et-Loir – Arrondissement de DREUX
Canton de SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS

Brezolles, le 08 Mars 2019.

ARRETE MUNICIPAL - N° 2019 – 058

PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DANS CERTAINES
VOIES A L'OCCASION DU DEFILE DU CARNAVAL DES ECOLES
LE **05 AVRIL 2019**.

Le Maire de la Commune de BREZOLLES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I - huitième partie, signalisation des routes) approuvée par l'arrêté interministériel du 15 Juillet 1974,

VU l'avis favorable du Conseil Départemental en date du **07 Mars 2019**,

CONSIDERANT que pour permettre le bon déroulement du défilé du carnaval des écoles élémentaire et maternelle qui aura lieu le **05 Avril 2019**, il y a lieu de réglementer la circulation de certaines voies.

A R R E T E :

Article 1°: La circulation sera interdite le vendredi **05 Avril 2019** à partir de 14 heures 00 et pendant la durée du défilé, dans les rues du parcours établi comme suit :

DEPART ECOLE MATERNELLE

- Avenue du Général de Gaulle
 - Rue de la Friche
 - Rue de Paris
 - Place de la Halle
 - Rue St Jean
 - Rue de Tillières
 - Avenue du Général de Gaulle
- FIN SUR LE FRICHE**

1 rue notre Dame – 28270 BREZOLLES

Tel 02.37.48.20.45 - Fax 02.37.62.42.22

Site : www/brezolles.fr - E.mail : mairie.brezolles@wanadoo.fr

Article 2° : Les barrières pour la sécurité et les panneaux de signalisation correspondants seront mis en place conjointement par les services du Conseil Départemental et la commune pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3° : La Secrétaire de Mairie et la Gendarmerie seront chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché, publié et dont ampliation sera adressée :

- Centre de Secours de BREZOLLES,
- Gendarmerie de BREZOLLES
- Conseil Général d'Eure-et-Loir
- AGGLO du Pays de DREUX
- Service technique de la Mairie de BREZOLLES
- Le permissionnaire
- Le SIADEP.

Le Maire,



Loïc BARBIER.

• **DATE DE TRANSMISSION :**

- Article 5 :
- Site de Brezolles :
- Presse :
- Vitrines :
- Panneaux ateliers :

1 rue notre Dame – 28270 BREZOLLES

Tel 02.37.48.20.45 - Fax 02.37.62.42.22

Site : www/brezolles.fr – E.mail : mairie.brezolles@wanadoo.fr